
CHAIRE

**de recherche
en immigration, ethnicité
et citoyenneté (CRIEC)**

UQÀM



Secrétariat
de l'Assemblée des
Premières Nations
du Québec
et du Labrador

Secretariat of the
Assembly of the
First Nations
of Quebec
and Labrador



**bservatoire
international
sur le racisme
et les discriminations**

Colloque

POUR UN QUÉBEC FIER DE SES RELATIONS AVEC LES PREMIERS PEUPLES : politique et plan d'action pour contrer le racisme

**Université du Québec à Montréal
Salle Alfred-Laliberté
Les 21 et 22 mars 2011**

Sous les auspices de la Chaire de recherche en immigration, ethnicité et citoyenneté, l'Observatoire international sur le racisme et les discriminations (CRIEC), l'Assemblée des Premières Nations du Québec et du Labrador (APNQL), l'Institut d'études internationales de Montréal (IEIM) et la Commission canadienne pour l'UNESCO.

**► Programme du colloque ◀
(Révisé)**



**COMMISSION CANADIENNE POUR L'UNESCO
CANADIAN COMMISSION FOR UNESCO**

www.unesco.ca



**Institut d'études
internationales de Montréal**

UQÀM

Comité organisateur :

JACOB, André,	coordonnateur, Observatoire international sur le racisme et les discriminations, UQAM
LABELLE, Micheline,	titulaire, Chaire de recherche en immigration, ethnicité et citoyenneté, UQAM
LEPAGE, Pierre,	anthropologue consultant, affaires autochtones et droits de la personne
PICARD, Ghislain,	chef, Assemblée des Premières Nations du Québec et du Labrador
PICARD, Claude,	conseiller politique, Assemblée des Premières Nations du Québec et du Labrador

Partenaires financiers :

Assemblée des Premières Nations du Québec et du Labrador

Chaire de recherche en immigration, ethnicité et citoyenneté, UQAM

Secrétariat aux affaires autochtones du Québec

Bureau de l'interlocuteur fédéral auprès des Métis et des Indiens non inscrits

Ville de Montréal

Commission canadienne pour l'UNESCO

Institut d'études internationales de Montréal de l'UQAM

Rectorat, UQAM

Vice-rectorat à la recherche, UQAM

Faculté des sciences humaines, UQAM

Département de sociologie, UQAM

Confédération des syndicats nationaux

Conseil central métropolitain (CSN)

POUR UN QUÉBEC FIER DE SES RELATIONS AVEC LES PREMIERS PEUPLES : politique et plan d'action pour contrer le racisme

Un colloque qui veut jeter un regard sur des perspectives d'avenir

Présentation générale du programme

Le 13 septembre 2007, l'Assemblée générale des Nations Unies a adopté la *Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones*. Le préambule de cette importante Déclaration est très explicite quant aux droits des peuples autochtones et aux différentes formes de discrimination (voir : www.un.org/esa/socdev/unpfii/fr/drip.html). On y mentionne qu'il est urgent de promouvoir les droits intrinsèques des peuples autochtones.

En ce qui a trait au racisme, lorsqu'il a été question de la lutte contre le racisme dans les grands débats publics au Québec (consultations : *Vers une politique gouvernementale de lutte contre le racisme et la discrimination* en 2006, Commission Bouchard-Taylor, politique gouvernementale et plan d'action contre le racisme *La diversité : une valeur ajoutée* en 2008), on a évoqué le fait que les peuples autochtones ne font pas partie des groupes-cibles (immigrants, minorités ethnoculturelles, groupes racisés, réfugiés), pour ne pas tenir compte de leur réalité particulière. En fait, il faut plutôt poser la question en des termes différents, à savoir que les cibles historiques du racisme, notamment les peuples autochtones, doivent faire partie des préoccupations, questionnements et politiques quant aux diverses manifestations du racisme qui s'expriment. Il est clair que les peuples autochtones, compte tenu de leur statut et de leur situation sociale et politique, à titre de Premières Nations du Canada, méritent une considération particulière. En ce sens, il est pertinent de clarifier cette omission de la question autochtone dans le débat sur la lutte contre le racisme. Il s'avère aussi pertinent qu'il est urgent de questionner les enjeux et les dimensions à considérer dans le développement d'une politique en lien avec la réalité autochtone.

L'Assemblée des Premières Nations du Québec et du Labrador, l'Observatoire international sur le racisme et les discriminations, la Chaire de recherche en immigration, ethnicité et citoyenneté, l'Institut d'études internationales de Montréal et la Commission canadienne pour l'UNESCO invitent divers intervenants et intervenantes, soucieux de contribuer au développement d'une politique et d'un plan d'action qui tiendraient compte de la réalité particulière des Premières Nations à participer à un colloque sur la question.

Le colloque comporte quatre sessions dont les discussions portent sur ce qui justifie les raisons d'une politique et d'un plan d'action distincts en matière de lutte contre le

racisme envers les Autochtones. Il vise à clarifier les défis auxquels ces derniers sont confrontés dans les lieux de travail, le logement, le milieu de l'éducation, les espaces publics, de même que les mesures qui s'imposent pour contrer le racisme. Le programme prévoit également une conférence sur la portée et les implications de la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones. « Le Canada est l'avant-dernier pays à avoir appuyé la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones, plus de trois ans après son adoption par l'Assemblée générale de l'ONU le 13 septembre 2007. Il reste beaucoup de chemin à parcourir avant que la Déclaration devienne une réalité sur le terrain, et c'est pourquoi il est nécessaire que les gouvernements montrent l'exemple et ouvrent la voie à sa mise en œuvre effective », affirme Ghislain Picard, Chef de l'APNQL.

LE LUNDI 21 MARS 2011

13 h 00 -13 h 30 Accueil et inscription

13 h 30 – 13 h 45 Ouverture par un aîné : **Jacob Partridge**

Mot d'ouverture

Anne Rochette, doyenne, Faculté des sciences humaines, UQAM

Micheline Labelle, titulaire, Chaire de recherche en immigration, ethnicité et citoyenneté (CRIEC), UQAM

André Jacob, coordonnateur, Observatoire international sur le racisme et les discriminations (CRIEC)

Ghislain Picard, chef de l'Assemblée des Premières Nations du Québec et du Labrador

13 h 45 – 15 h 05 **Session 1 : *Pour une politique contre le racisme***

Présidence : **Ghislain Picard**, chef, Assemblée des Premières Nations du Québec et du Labrador

« Les Autochtones se distinguent de la plupart des groupes victimes de discrimination en ce qu'ils constituent des sociétés organisées qui luttent pour leur survie et celle de leurs institutions. Cette nature collective de la discrimination dont ils sont victimes leur est spécifique. Pourtant, on en tient très peu compte », explique Pierre Lepage, anthropologue et auteur d'un essai sur le racisme et la discrimination à l'égard des Autochtones. « À cet aspect collectif, il faut rattacher une autre dimension essentielle : la discrimination dite systémique. Cette dernière n'est pas le fait de personnes précises. Elle résulte plutôt du système social, de l'organisation de la société », de préciser M. Lepage.

13 h 45 – 14 h 05 **Pierre Lepage**, anthropologue consultant, affaires autochtones et droits de la personne

14 h 05– 14 h 25 **Micheline Labelle**, titulaire, Chaire de recherche en immigration, ethnicité et citoyenneté, UQAM

14 h 25 – 15 h 05 Discussion en assemblée plénière

15 h 05 – 15 h 20 Pause

15 h 20 – 17 h 30 **Session 2 : *Face au défi de l'emploi***
Présidence : **Nadine Gros-Louis**, Chef des opérations, Assemblée des Premières Nations du Québec et du Labrador (APNQL)

L'intégration sociale passe en premier lieu par l'intégration au travail. Dans les communautés autochtones, un certain nombre de personnes peuvent pratiquer des métiers traditionnels comme la chasse et la trappe. Par contre, la grande majorité des gens aspirent à une participation au marché du travail dans les secteurs privés (hydro-électricité, construction, mines, foresterie, etc.) et publics (particulièrement dans les services sociaux et de santé). Encore aujourd'hui, le taux de sans-emploi reste très élevé. Enfin, les Autochtones sont très peu présents dans les instances syndicales. Que peuvent faire les syndicats pour favoriser l'intégration au travail et la participation à la vie syndicale?

15h20 – 15 h 40 **Ralph Cleary**, directeur général, Commission de développement des ressources humaines des Premières Nations du Québec
Odile Joannette, agente des communications, Commission de développement des ressources humaines des Premières Nations du Québec

15h 40 – 16 h 00 **Andy Baribeau** et **Diane Marois**, conseillers en intégration autochtone et gestion

16 h 00 – 17 h 00 Table ronde
Nicole de Sève, conseillère aux dossiers sociopolitique, Centrale des syndicats du Québec (CSQ)
Jacqueline Bernier, syndicat des travailleuses et travailleurs du Centre de santé Tulattavik de l'Ungava
Gilles Audette, directeur général de la Fondation de formation économique, Fonds de solidarité FTQ
Claudette Carbonneau, présidente, Confédération des syndicats nationaux (CSN)
Édith Garneau, Conseillère en affaires autochtones, Commission de la construction du Québec (CCQ)

17h 00 -17 h 30 Discussion en assemblée plénière

17 h30 – 17 h 45 : Pause

17 h 45 – 19 h 15 : Grande conférence
La portée et les implications de la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones pour les pays signataires

Présidence : **Ghislain Picard**, chef APNQL

Allocution de **Dorval Brunelle**, directeur, Institut d'études internationales de Montréal, UQAM

Conférencier 1: **Armand MacKenzie**, juriste et aviseur sénior aux Affaires publiques et Communications, Innu Takuaikan Uashat Mak Mani-Utenam et directeur du Conseil des Innus du Nitassinan

Conférencière 2 : **Roxana Paniagua Humeres**

Allocution de **Geoffrey Kelley**, ministre responsable des Affaires autochtones

19 h 15 Cocktail

LE MARDI 22 MARS 2011

9 h 15 – 11 h 50 **Session 3 : *Le racisme à l'égard des autochtones en milieu urbain***

Présidence : **Michèle Audette**, présidente, Femmes Autochtones du Québec

La présence autochtone en milieu urbain devient de plus en plus significative. Les situations vécues sont multiples au plan de la discrimination à caractère raciste : discrimination dans la recherche d'emploi, dans la location d'un logement, dans l'accès aux services sociaux et de santé, etc. Il faut aussi que les personnes qui vivent des problèmes particuliers comme l'isolement social, l'itinérance, la dépendance à l'alcool ou aux drogues, les conflits familiaux, etc., puissent bénéficier d'un soutien et de ressources pour améliorer leur sort.

9 h 15 - 9 h 35 **Édith Cloutier**, présidente, Regroupement des centres d'amitié autochtones du Québec

9 h 35 - 9 h 55 **Cynthia Lacasse**, chargée de programme, Sciences sociales et humaines, Commission canadienne pour l'UNESCO

9 h 55 - 10 h 15 **Jean-Paul Audy**, maire de Pointe-à-la-Croix et **Pierre Vicaire**, coordonnateur, Comité Harmonie intercommunautés Listuguj-Pointe-à-la-Croix

- 10 h 15 - 10 h 35 **Nakuset**, co-présidente du RÉSEAU pour la stratégie urbaine de la communauté autochtone de Montréal et **Jane Cowell-Poitras**, maire suppléante et conseillère associée au développement social, à la famille et aux aînés
- 10 h 35 – 10 h 50 Pause
- 10 h 50 – 11 h 50 Discussion en assemblée plénière
- 11 h 50 – 13 h 00 Dîner
- 13 h 00 - 15 h 15 **Session 4 : *Des outils pour contrer le racisme***
Présidence: **André Jacob**, coordonnateur, Observatoire international sur le racisme et les discriminations

Les trois premières sessions permettent de présenter un état de la question ou une sorte de diagnostic, mais tout restera lettre morte sans l'élaboration de principes, d'objectifs et de stratégies d'intervention. Le but de ce dernier atelier vise justement à partager des expériences et à formuler des hypothèses qui pourraient baliser une éventuelle politique et un éventuel plan d'action contre le racisme traitant de la question autochtone.

- 13 h 00 – 13 h 20 **Me Sylvie Godin**, vice-présidente, Commission des droits de la personne et droits de la jeunesse du Québec (CDPDJ) et **François Larsen**, directeur de la Recherche, de l'Éducation-Coopération et des Communications, CDPDJ
- 13 h 20 – 13 h 40 **Michèle Audette**, présidente, Femmes Autochtones du Québec
- 13 h 40 – 14 h 00 **Béatrice Vaugrante**, directrice générale, Amnistie internationale - Canada francophone
- 14 h 00 – 14 h 20 **Patrick Bacon** et **Patrice Lacasse**, Commission de la santé et des services sociaux des Premières Nations du Québec et du Labrador (lutte à la pauvreté)
- 14 h 20 – 15 h 15 Discussion
- 15 h 15 – 15 h 30 Mot de clôture
Chantal Bouvier, vice-rectrice aux Affaires publiques et aux relations gouvernementales et internationales, UQAM
Ghislain Picard, chef de l'Assemblée des Premières Nations du Québec et du Labrador